

## PROLOGUE

Société anonyme au capital de 14 421 368 €

Siège social : ZA de Courtaboeuf, 12, avenue des Tropiques, 91 940 les Ulis  
382 096 451 R.C.S. Evry

## TEXTE DES RESOLUTIONS

### Assemblée générale ordinaire du 21 janvier 2014

#### **Première résolution** (Nomination d'un Commissaire aux comptes)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer :

en qualité de Commissaires aux comptes titulaires

- Cabinet BDO, 113 rue de l'Université, 75007 - Paris, représenté par Monsieur Patrick Giffaut,

pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

en qualité de Commissaires aux comptes suppléant

- Cabinet Dyna Audit, 35, rue de Rome, 75008 - Paris, représenté par Monsieur Rémy Poupin,

#### **Deuxième résolution** (Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.